VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixiéme District, portant les numéros municipaux 2921 et 2923 avenue Louisiane, dans l'ilet de l'avenue Ciaiborne et rue Magnolia el Place Beimoni.

Félix J. Dreyfous vs. Meyer S. Dreifus, Receveur, The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR IS PE-COUR CIVILE DE DISTRICT Pour la Par-roisse d'Orféans—No. 107,007—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a eté adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orféans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le proce-derai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et daté du 6 mars 1909, joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 7 décembre 1909, suivant lequel dit croquis le dit lot mesure 30 pieds de face à l'arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds. Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — der. L'acquéreur devra payer comptant le montant de la réclamation du demandeur, actuellement due soit 200 dollars étant le montant de deux billets actuellement dus, chacun de 100 dollars et daté du 29 juillet 1913, marqués respectivement C et D payables deux et trois mois respectivement après date, ainsi que l'intérêt accru sur 2,700 dollars a 8 pour cent depuis le 20 juillet 1913 étant le montant total de quatre billets — deux de 100 dollars et le dernier de 500 dollars jusqu'à la date de la vente; honoraires d'avocat au taux de 5 pour cent sur le montant en litige, et les frais du procès et de la vente; et les frais du pr L'acquéreur devant assumer

deme. L'acquéreur devant assumer de deux billets datés du 29 juillet 1913. In pour 2,000 dollars et l'autre pour 500 dollars les deux payables un an aprés fate, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de la vente.

Géne. L'acquéreur devant payer le soide de l'adjudication, s'il y en a au reomptant, dans le cas ou le montant de l'adjudication, par courrent pas la dette de l'acquéreur par courrent pas la dette de l'acquéreur par courrent pas la dette de l'acquéreur par courrent pas la dette de la courrent pas la dette adbudication ne couvrirait pas la dette comme il est démontré ci-dessus

acriu au taux de 8 pour cent dits 2,700 dollars depuis le 29 913, jusqu'à la date de la vente: nifiet 1913, jusqu'à la date de la vente; es frais et dépenses du procès et vente es taxes dues s'il y en a sur la dite propriété les honoraires d'avocat au aux de cinq pour cent sur le montant in litige et le pro-rata provenant du let de la vente de la réclamation du lemandeur pour 200 dollars actuellemant du

A. D. DANZIGER, Avocat pour le demandeur, jan-46,17,28,30fev-6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troi-sième District, formant le coin des rues Arts et Galvez. Bâtisses portant les numéros municipaux 2101, 2103, 2105 et 2107 rue Arts.

The People's Homestead Association vs. Frederichs G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR 18 Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR LA Fa-roisse d'orléans — No. 106,899 — En vertu d'un writ de saiste et de vente qui m'a été adressé par l'Honor-able Cour Civile de District pour la l'a-roisse d'orléans dans l'affaire ci-dessus Initialée, je procéderal à vendre à l'en-chère publique à la Bourse des Fro-priétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans te Premier District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-agrés décrite, à savoir: 19 février 1914, à midi, la propriete di-après décrite, à savoir: Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Or-léans, dans l'îlet No. 1055, borné par les rues Arts, Painters, Galvez (autrefois Grant ou Genius) et Miro (autrefois Lierals ou Johnson), désigné comme Grant of Gentas et anno vactions als berals ou Johnson), désigné comme lots Nos. 1 et 28 sur un croquis et certificat d'arpentage joint à un acte passé devant Robert Legier, notaire, le 4 dégembre 1912, et dressé par C. Lewis incas, député voyer de ville, daté du 19 novembre 1912, et suivant lequel croquis les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun 29 pieds 2 poutres et 2 lignes de face à la rue Arts, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 1 formant le coin des rues Arts et Galvez.

Saisse dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shêrif Civil Pareilses d'Orléans.

CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.

jan-16,23,30fév-6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2005-2007 rue Ba-gonne, catre les rues st. Andrew et

The People's Homestead Association vs Bartholomew Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Pa-roisse d'Orléans — No. 106,938 — En vertu a un writ de saiste et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour civile de District pour la Paroisse d'or-léans, dans l'affaire cl-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publi-tine a la Bourse des Propriétés Fonvertu a un writ de saisite et de vente qui m'a été adresse par l'Hourable Cour civile de listiret pour la Paroisse d'orienne. Au sais l'affaire ci-dessis intitutes qui y appartennent si tele se dépendances qui y appartennent si tele se de server d'une professe par l'Account le dit croquis et certificat d'arpentage dresse par l'es teles qui m'a été adresse par l'Honorable courters. No 311 rue Baronne, entre les teles princes d'orièans — No. 106,785 — Entre d'une de l'estain de terre, ainsi que toutes les baitses et améliorations qui y appartennent se de darce de de des de l'esta participat de cette ville en toute les baitses et améliorations qui y appartennent se de de de de de de de l'estain de cette ville en toute les baitses et améliorations qui y appartennent se de de de de de de l'estain de cette ville en toute les des de controls de l'estain de l'estain

Conditions—Comptant: l'acquereur au noment de l'adjudication devra faire n dépôt de dix pour cent du prix

CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocata pour la demanderesse. Jan-16,17,23,30fév-6,13,19

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIARE.

D. Charbonnet vs. The Consolidated

Realty and Manufacturing Co., Ltd., Meyer S. Dreifus, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,818 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Faroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intid'Orléans, dans l'affaire ci-dessus inti-tuife. Je procéderal à vendre à l'en-chère publique à la Bourse des Pro-priétés Foncières, No. 3ii rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrité à savoir: fer. Ilet No. 26, ou 710, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Prosper (ac-tuellement N. Derbigny) et N. Clai-borne.

10. Het No. 35, on 1098, est borné par les rues Forstall. Lizardi, Genius (actuellement N. Galvez) et Liberal (actuellement N. Miro).

7. Het No. 38, ou 1133, est borné par les rues Forstall. Lizardi, Liberal (actuellement N. Miro) et Force (actuellement N. Tonth.

8. Het No. 39, ou 1249, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Force (actuellement N. Tonth et Virtue (actuellement N. Tonth et Virtue (actuellement N. Bocheblave).

9. Het No. 42, ou 1287, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Virtue (actuellement N. Bocheblave) et Magistrate (actuellement N. Borgenois).

10. Het No. 43, ou 1488, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Magistrate (actuellement N. Borgenois) et Law.

11. Het No. 46, ou 1457, est borné par les rues Forstall, Lizardi et Law et Florida Walk.

Florida Walk.

12. Onze certains lots vacants de terre ou parcelle ou part d'liets, ainsi que
tous les droits, voies ou privilèges servitudes et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, y compris tous les droits de
prescriptions qui s'y trouvent, situés
trans les Troisières District de la ville de dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-oriéans, toutes faisant face à la rue Forstail et mesurent chacun trois cent quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Forstail sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante et onze pieds six lignes et font parties d'une étendue de terre autrefois connue sous le nom d'étendue Ligardi. le nom d'étendue Lizardi.

la reclamation des demandeurs étant un billet de 2,500 dollars daté du 6 mars 1913, payablé 8 mois aprés date, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an depuis date ju-qu'au paiement garanti par hypotheque du vendeur sur la propriété predite; aussi 5 pour cent sur le principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocats le cout et dépens du procès et vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété.

2. L'acquereur devant assumer le paiement des billets survants garantis par la même hypothèque de vendeur le billet accepté premièrement a tous, datés du 6 mars 1913, et portant l'intérêt depuis leur date d'émission au taux de 6 pour cent par an depuis leur date jusqu'au paiement à savoir, deux billets de 2,500 dollars chacun payables respectivement à 11 et 11 mois après date, quatre billets de 5,000 dollars chacun payables respectivement à 1, 2, 3 et 4 ans après date, l'intérêt sur les dits billets du jour de la vente étant assume par l'acquereur.

3. Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a, au comptant. Dans le convrirait pas la réclamation du demandate dos sur la dite propriété comme il 2.500 dollars daté du 6 mars

lion. Sil y en a, au companion.

cas ou le montant de l'adjudication de convrirait pas la réclamation du demandeur dus sur la dite propriété comme il est annoncé plus haut alors:

i. L'acquéreur devra payer comptant les homoraires d'avocat et les frais du procès et de vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et aussi le pro-rata accru du net produit de la vente du billet de 2,500 dollars déjà du ci-dessus premièrement décrit.

5. Et l'acquéreur assumera le paigment des 6 divers billets ci-dessus secondement décrits jusqu'au montant seulement du pro-rata de chacun d'eux au montant du produit net de la vente pour l'intérêt seulement sur le pro-rata depuis la date de la vente jusqu'au paiement au taux de 6 pour cent par an.

Sherif Civil. Paroisse d'orléans.

Sharif Civil Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
jan-16,17,28,30fév-6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de propriété de valeur, située

Milneburg. Félix J. Dreyfous vs. Mme Rosie Moreau, et als.

reau, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT rour la Parolsse d'Orléans — No. 106,811 — En vertu d'un writ de saiste et de teuer qui m'a été adressé par l'Honorable cour Civile de District pour la Parolsse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderni à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Proportétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues t'hlon et Gravier, dans le remetre pusiriet de cette vitre, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1 jec. Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 2 de l'itet No. 5286, autrefois ilet No. 36, borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Marigny, Colombia et Frankfort, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 16 mai 1831, et déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot s'étend à une distance de 63 precis il pouces et 5 lignes du coin de l'avenue des Champs Elysées et de la rue Colombia et mesure, en mesure française, 60 pieds de face à l'avenue des Champs Elysées sur une profondeur de 420 pieds, et, en mesure anglaise, mesure 63 pieds it pou-

Saisie dans le procès ci-dessus Conditions--Comptant: l'acquér noment de l'adjudication devra faire un lépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP. Sharif Civil, Paroisse d'Orleans A. D. DANZIGER.

Avocat pour le demandeur.
jan-16,23,30fév-6,13,18,19

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de propriété de valeur améliorés du Troisième District, portant les au-méros municipaux 2457-2459 rue Nord Galvez ou Grant, entre les rues Arts

Suburben Building and Loan Association vs. Catherine Voeglin, veuve d'Henry Moeglich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans-No. 106,494-En vertu pouces de face à la rue Nord Galvez ou Grant sur cent vingt-huit pleds quatre pouces et six lignes en profondeur entre lignes parallèles; et le lot vingt-trois mesure trente-deux pieds de face à la rue Nord Galvez sur cent vingt-huit pieds quatre pouces et six lignes en profondeur.

Saiste dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur an moment de l'adjudication devia faire un lépoèt de dis rour cent du prix d'achat.

dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Lot'ls Knol',

Shérif Civil de la Paroisse d'Oriéans.
SOUTHON & LOOMIS, Avocats pour la

MANNONCE JUDICIAIRE.

Poydras Homestead Association, en liguidation, vs. Mme Grace Lopez, épouse de Louis Debat.

roisse d'Orléans — No. 106,828 — En erro a un writ de saisse et de readut in a été adressé par l'Honorabie certain lot de terre, ainsi que

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les dronts, voies et privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Oriéans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Panola et Spruce, désigné par le numéro cinq sur un croquis annexé à un acte passé devant A. J. Villèré. con des billets l'intérét seulement ou propriété soille de terre plus complètement député par la dates connue il est deuxiemement décrit plus haut. L'acheteur de la propriété assumera et accepte toutes les obligations et stipulations comme insérés dans l'acte de venie par Manuel d'après devant était les mêmes onze par les memes onze par le numéro cinq sur un croquis ancien notaire en cette ville, le fer août de venie par Manuel d'après le par le numéro cinq sur un croquis ancien notaire en cette ville, le fer août de venie par Manuel d'après de par le même numéro sur un croquis de voyer de ville, le fer août des supplieurs et supplieurs de la propriété dans l'acte de venie par Manuel d'après, et suppliations comme insérés dans l'acte de venie par Manuel d'après, et par le même numéro cinq sur un croquis annex à un acte passé devant A. J. Villeré, ancien notaire en cette ville, le fer août devant en cepte toutes les obligations charlonnet, passé devant Théodore l'avoir devant Félix I. Dreyfous, notaire, le 8 décembre 1859.

Les bâtisses et améliorations actuellement situées sur les propriétés.

Salve dans l'affaire cl-dessus.

Salve dans l'acte de venie par Manuel d'après, et par le numéro cinq sur un croquis annex à un acte passé devant A. J. Villeré, ancien notaire en cette ville, le fer août device voyer dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, daté du l'avoir, notaire, le 8 décembre 1859.

Les bâtisses et améliorations actuellement situées sur les propriétés.

Salve dans l'acte de venie par Manuel d'après, et par le numéro cinq sur un croquis ancien notaire en cette ville, le fer août device passé devant A. J. Villeré, ancien notaire en cette ville, le fer août d'après devant A. J. Villeré, ancien notaire en cette ville, le fer août d'après devant A. J. Villeré, ancien notaire en cette ville, le fer août d'après devant d'après devant A. J. Villeré, ancien notaire en cette ville, le fer août d'après devant A. J. Villeré, ancien notaire en cette ville, le fer août d'après d'après d'après d'après devant A

Conditions — Con Comptant: l'acquereur evant déposer au moment de l'adju-ERASTE VIDRINE, Avocat pour la de-Jan 3 4 9 16 23 30-fev 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur amé-liorée du Séptième mistrict, portant les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe, entre les rues Adams et

Prudential Savings and Homestead So-clety vs. Jackson J. Jefferson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR IA PA roisse d'Orléans — No. 106,919 — En certir d'un Writ de saisse et vente dut m'a été adressé par l'Honorable Cour ma ele adresse par l'honoradie Cour-leans dans l'affaire ci-dessis inflinée, le procéderat à centre à l'enchére pub-lique à la Bourie des Propriétés Fon-cières, No. 311 rue Baronie, entre le-sues Union et Gratter, dans le femine District de cette ville, JEUDI, 19 février District de cette ville, JEUDI, 19 février 1914, à midi; la propriété suivante décrite à savoir:

Beux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendant de quelque façon, situés dans le Septième District de cette ville, mans l'îlet No. 98, autrefois No. 26 A. borne par les rues Burthe, Adams, Mente (autrefois Seconde) et Hillary; les dits lots sont désignés par les numéros quatorze et quinze et mesurent chacum trente pieds de face à la rue Burme, sur cent vingi pieds en profondeux mquelle propriété porte les numéros municipaux 7620 et 7622 rue Burthe.

1622 rue Burthe. 7022 rue Burine.
Saiste dans le proces ci-dessus.
Conditions—comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire en dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.

I. MARINONI,

Avocat pour la demanderesse,

jan—17,23,30fév—6,43,18,19

ANNONCE JUDICIARE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Premier District, for-mant le coin des rues Magazine et Robin, portant le numéro municipal 1141 rue Magazine.

T. Semmes Walmsley vs. Mme Edna Cambre Sanchez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

Saisie dans l'arraire ci-dessus.
CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur
au momnet de la vente devant faire un
dépôt de dix pour cent sur le montant
de son enchère. LOUIS KNOP,
Sherif Civil pont le Paroisse d'Oriens,
Avocate pour le UR.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améllorés du Septième District, portant le nu méro municipal 8527 rue Cohn, dams l'ilet Adams, Huitlème et Joliet.

Crescent City Building and Homeste. Association vs. Benjamin Smith.

roisse d'Orléans - No. 106,602 dit lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Cohn sur cent pieds de pro-fondeur entre lignes parallèles, désigné comme lot No. 9. Saisie dans l'affaire ci-dessus, Conditions—Comptant: l'acquéreur de-gra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'a-chat.

Sherif Civil de la Pardisse d'Orléans H. A. Moise et C. C. FRIEDRICHS, Avocats pour la demanderesse, déc 19 20 26—jan 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Swift & Co., Ltd., vs. Mme Leila Hickox.

septième District, portant le numéro du 23ème District, Paroisse de Ste Mary dans l'affaire ci-dessus municipal 2012 rue Adams, dans l'îlet des rues Burdette, Panola et Spruce. can à la Bourse de rropriete Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 jan-vier 1914, à midi, la propriété suivante

I. Tous les droits, titres, intérêt réclamation et demande de Mine Lella S. Hickox dans et à un certain procès, No. 14,815 du dossier de la Cour de District des Etats-Unis, dans et pour le District Est de la Louisiane, État de la Louisiane, intitulé Mine Lella S. Hickox vs. The American Sugar Refining Company et J. Thornwell Witherspoon.

II. Tous les droits, titres, intérêt réclamation et demande de Mine Lella Hickox dans et à un certain procès, No. 14,813 du dossier de la Cour de Instrict des Etats-Unis, dans et pour le District Est de la Louisiane, Etat de la Louisiane, intitulé Héritiers de Dr. Henry J. Sanders vs. American Sugar Refining Company et J. Thornwell Witherspoon.

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions — Comptant.

LOUIS KNOP,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Jan 10 11 13 11 18 22

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 3026 rue Nord Rem-

Suburban Building and Loan Associa-

roisse d'Orléans - No. 106,731 - I vertu d'un writ de saisie et de ven qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse Cour Civile de District pour la raiolesse d'Orléans, dans l'affaire cl-dessus inti-niée, je procéderal à vendre à l'en-chère publique, à la Bourse des Iro-prietes Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUD, 19 février 1914, à midi, la pro-prièté el après décrite à savoir: Un certain lot de terre, ainsi que tou-Un certain lot de terre, ainsi que tou-tes les bâtisses et améliorations qui s'y rouvent et tous les droits, voies, privi-lèges et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque fa-con, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Montegut, Clouet, Bourgogne et Nord Hemparts, désigné comme lot 19 sur un plan de L. J. Phié, voyer, daté du 3 dé-cembre 1835, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, le dit lot me-sure, en mesure anglaise, 30 pieds de

sure, en mesure anglaise, 30 pieds de face à la rue Nord Remparts, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes paral

Saiste dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur
au moment de l'adjudication devant faire dépôt de dix pour cent du prix

LOUIS KNOP, Sherif civil de la Paroisse d'Orléans. SUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse, jan-16,17,23,30fév-6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 1414 rue Royale, entre l'avenue Esplanade et la rue Peace. Security Building and Loan Association vs. Mme Marie T. Russell.

vs. Mme Marie T. Russell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parolsse d'Orléans — No. 106,709 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Parolsse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 351 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale, leace et Chartres, désigné par la lettre D sur un croquis dressé par J. H. D'Hemecourt, voyer, et annexé à un acte devant Alphonse marmet, notaire, daté du 27 juillet 1876, suivant lequel la dite parcelle de terre mesure en mesure anglaise dix-neuf pleds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent sept preds, cinq pouces, quatre lignes entre lignes es rales et parallèes.

produce sur une producer de cent sept produces, quatre lignes entre lignes égales et peraflèles. Saisie dans l'alfaire ci-dessus. Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vante devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

Shorif Civil Paroisse d'Orléans BUCK, WALSHE ET BUCK, Avocats pour la demanderesse. déc—26,27jan—2,9,16,23,28,29

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de meubles de maison assorti James S. Philipott, Tutor, vs. William Ray.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Pa roisse d'Oriéans — No. 105,419 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adresse par l'Honoraule Com civile de District pour la Paroisse d'en léans, dans l'affaire ci-dessus intimiée. liques dans le local ci-aprés désigné, le MARDI, 27 janvier 1914, à 10 h. 30 du ma-tin, la propriété suivante décrite à sa-

En mon entrepôt, No. Chartres, un lot de meubles de mai son assortis, etc., suivant inventaire.

LEGIER & GLEASON. ir le demandeur. jan-16,91,27

LABEILLE

Nouvelle-Orléans

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE, EDITION DU DIMANCHE

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE. EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

\$9.00-Un An \$4.50-6 Mois \$2.25-3 Mois \$0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, POR I COMPRIS:

\$12 15-Un An | \$6.10-6 Mais | \$3.05-3 Mais | \$1.05-1 Mais

EDITION HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

- Un An | \$150 - - 6 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

\$4.00 -- Un An | \$2.05 -- 6 Mois | \$1.35 -- 4 Mois Les Abonnements Partent du ler et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans nove édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux on par Traites sur Express